Charte des Licenciés et des Parents
CM Floirac Volley-ball

Préambule

Notre club de volley-ball s'engage à offrir un environnement sportif de qualité, axé sur le respect, la solidarité et la convivialité. En tant que club formateur, nous nous engageons à fournir un encadrement de qualité et des conditions d'accueil optimales pour tous les membres. En adhérant à notre club, chaque licencié et parent s'engage à respecter les principes et règles suivants.

Charte du Licencié

Le volley-ball est un sport d'équipe où respect, solidarité et esprit d'équipe sont essentiels. C'est une expérience enrichissante pour s'amuser, créer des liens et apprendre à partager les victoires comme les défaites.

1. Le Respect des Personnes et du Matériel

- Respectez tous les participants du club : coéquipiers, éducateurs, adversaires, arbitres, et spectateurs.
- Utilisez un langage poli et refusez toute forme de violence verbale ou physique.
- Prenez soin du matériel prêté ou mis à disposition. Participez à l'installation et au rangement du matériel et des locaux.

2. Les Attitudes

- Ayez une attitude positive à l'entraînement et en compétition. Encouragez et aidez les nouveaux à progresser.
- Respectez les consignes et acceptez les remarques des entraîneurs.
- Soyez ponctuel et organisé, et prévenez en cas d'absence.
- Encouragez vos coéquipiers en respectant l'adversaire et les arbitres. Le respect est le maître mot lorsque vous venez jouer au volley-ball.

3. Les Engagements

- Présentez-vous à l'heure avec la tenue de sport appropriée.
- Participez activement aux matchs et aux entraînements.
- Informez-vous des dates et heures de convocation aux matchs.
- Participez à au moins une action du club (arbitrages, organisation de tournois, etc.).

Charte du Parent

Le Parent a le Droit

- De bénéficier de bonnes conditions d'accueil au sein du club.
- D'accompagner et de soutenir son enfant aux entraînements et aux compétitions.
- D'être écouté par l'encadrement du club.

Le Parent a le Devoir

- De respecter les enfants, les éducateurs, les arbitres, les dirigeants et les autres parents.
- De veiller à l'assiduité et à la ponctualité de son enfant.
- D'être un supporter poli et respectueux du jeu, des joueurs et de l'arbitre.
- De participer à la vie du club et aux manifestations organisées.

Règles de Vie à Respecter

- Participez à la vie du club.
- Respectez les horaires des entraînements et des matchs.
- Encouragez les enfants pendant les matchs sans vous substituer au coach.

Conclusion

Nous comptons sur vous, adultes, parents, enfants, pour appliquer ces règles de base qui régissent toute vie sportive dans notre club de volley-ball. Ensemble, faisons de cette saison une réussite sportive et humaine.